

**CONSEIL MUNICIPAL  
DE  
CHARTRIER FERRIERE**

**SEANCE DU 04 FEVRIER 2022**

Compte rendu sommaire Affiché en exécution de l'article L 121-17 du code des communes

**Absents / M FEILLU -Mme GAUTIER -Mme GRAMOND -M ROUX-DURRAFFOUR -excusées**

**PROCES VERBAL** : le procès- verbal de la séance du 21.01.2022 est adopté à l'unanimité

**Ligne de Trésorerie / recours à l'emprunt**

Afin de pourvoir a un Besoin de financement en trésorerie ,  
le Conseil Municipal décide : par 4 voix pour ; 1 contre et 2 abstentions de  
contracter auprès de la Caisse de Crédit Agricole une ligne de trésorerie d'un montant de  
43 000.00 €

**SEANCE DU 09 FEVRIER 2022**

Compte rendu sommaire affiché en exécution de l'article L 121-17 du code des communes

**Absents / M BERNET - M FEILLU -Mme GAUTIER -Mme GRAMOND -M ROUX-DURRAFFOUR  
-excusées**

**travaux Ecole /aide Départementale au diagnostique énergétique**

le Conseil Municipal décide à l'unanimité

De solliciter l'aide du Département pour la réalisation du diagnostique énergétique sur la  
construction de la nouvelle salle de classe afin d'obtenir une aide supplémentaire

**garderie RPI CHARTRIER FERRIERE -CHASTEAX durant le protocole sanitaire**

le Conseil Municipal décide à l'unanimité

Au vu de l'allègement du protocole sanitaire dans les écoles en fin de période scolaire  
2020-2021 il n'y a plus lieu de maintenir une garderie dans chaque commune  
De ce faite une seule garderie est maintenue à CHASTEAX comme à l'origine  
Il est dons demandé à la commune de CHASTEAX de reverser les sommes encaissées  
auprès des parents dont les enfants ont été gardé à CHARTRIER FERRIERE sur la période  
allant du 01.01.2021 au 06.07.2021

**Infos diverses**

**Lecture aux conseil municipal des deux lettres de démission de MM ROUX-DURRAFFOU et FEILLU**

**Enfouissement réseaux village des Borderies / suite au courrier du conseil municipal au président de la FDEE la FDEE fait une réponse en joignant le devis des travaux signé par le président du secteur d'électrification et M le maire valant engagement des parties sur ces travaux**

**Création d'un espace numérique / une permanence 1 /mois soit le 3ème lundi de chaque mois aura lieu en mairie assuré par un agent de AGGLO de 14 h30 à 16H30 sur RDV au 06.15.69.30.64 pour vous assister dans vos démarches (création de comptes auprès des administrations , adresse mail , conseil pour l'accès aux différents services )**